



SOUTIEN AUX ECOLES ET INSTITUTIONS ETATIQUES

APRES UN SUICIDE

Moment de paroles – Postvention suite à un suicide

Pourquoi ?

Parce que le suicide/la tentative de suicide d'un proche peut générer de la vulnérabilité dans l'entourage, avec un éventail de réactions (deuil, traumatisme, crise, incompréhension, inquiétude, tristesse...) qui peuvent durer plus ou moins longtemps.

Il n'est pas facile de savoir que dire et que faire après un décès par suicide, ni de parler de notre ressenti face à cet événement.

En tant qu'école ou institution, vous pouvez agir pour limiter l'impact sur les personnes touchées.

Les objectifs de ces rencontres :

Soulager la souffrance des personnes endeuillées et touchées.

Soutenir les personnes endeuillées et touchées face à l'adversité.

Accompagner le retour de la personne endeuillée et favoriser l'accueil.

Informar sur les ressources d'aide et de soutien disponibles à l'interne et à l'externe.

Guider et accompagner les intervenants et encadrants professionnels dans la gestion de la situation après un suicide.

Conditions préalables:

Nécessite une préparation en amont de l'intervention pour identifier les attentes, le public cible, les ressources internes et externes à solliciter, etc.

Durée : 1h30 ou à convenir.

Prix : Frs 200.- - Frais de déplacement en sus - Possible participation du REVS.

Où : Nous nous déplaçons dans votre structure.

(Facturation par le REVS aux écoles et institutions étatiques)

Sion, le 24.05.2023